

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le

17 AVR. 2019

ID : 031-213105612-20190417-D2019\_AP\_CP-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 7

L'an deux mille dix-neuf et le 10 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 4 avril, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME ISABELLE GODEAS (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. PATRICE ETAVE (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), MME FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à MME NATHALIE GAUVRIT), MME CHRISTINE GENNARO-SAINT (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN)

**Était absent excusé** :

MME MICHELE CHAVE a été élue secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2019/33

**Objet : Réhabilitation de la piscine municipale– Réajustement de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) – Modification de la délibération D2018-92 du 26 septembre 2018**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de la piscine municipale. Dans ce cadre, afin de gérer au mieux les opérations budgétaires liées aux travaux, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal une autorisation de Programme et des Crédits de Paiement organisés de la façon suivante :

OPERATION	CREDITS DE PAIEMENT				AUTORISATION DE PROGRAMME
	2017	2018	2019	2020 et suivantes	
Réhabilitation de la piscine	18 720 €	225 369 €	1 800 000 €	2 400 000 €	4 444 089 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le **17 AVR. 2019**

ID : 031-213105612-20190417-D2019\_AP\_CP-DE



## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

À l'unanimité,

- D'approuver le tableau ci-dessus relatif à l'autorisation de Programme et aux crédits de paiement pour les travaux de réhabilitation de la piscine municipale.

- Transmis le 17 AVR. 2019  
- Affiché le 17 AVR. 2019

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint au Maire  
David ROFE

